

LEXIQUE DU SECTEUR BOIS

A.

Aboutage : assemblage de pièces de bois par collage, pour augmenter la longueur. Assembler deux pièces par leurs extrémités.

Acrotère : muret situé en bordure de toit terrasse moderne pour permettre le relevé d'étanchéité

Alèse : Bande de bois massif mise en bordure d'une pièce pour habiller le côté et la solidifier.

Arasement : Au sens large, action de raccourcir une pièce de bois pour lui donner la longueur qui convient. Face d'un assemblage généralement parallèle à un tenon.

Arête de la lame : elles peut être cassées, dans le cas d'une arête arrondie le rayon de courbure sera d'au moins 2 mm. Intersection de deux faces d'une pièce de bois.

Aspect du bois : «Le bois est un matériau hétérogène par nature qui comprend un certain nombre de singularités d'origine ou apparaissent au cours du vieillissement. La présence de ces singularités sur une pièce de bois ne signifie pas qu'elle est ou qu'elle devient inapte à l'usage prévu. L'impact sur les caractéristiques techniques est inexistant dans la plupart des cas.» p.23 guide de conception et de réalisation des terrasses en bois, CTBA, 2005.

Aubier : n . m . Partie jeune de l'arbre inutilisable située sous l'écorce. Dernière couche annuelle du bois encore vivant et de teinte plus claire.

Avant trou : Percement d'un trou de diamètre inférieur ou égal à celui de la pièce (pointe, tire-fond, vis, cheville ou broche) devant s'y loger de manière à faciliter sa mise en place

Avivé : pièce de bois de section carrée ou rectangulaire dont les défauts sont éliminés.

B.

Bandeau : lame de bois posée verticalement, qui borde la terrasse.

Bardage : revêtement protecteur mince, à dilatation libre, de l'ossature ou des murs extérieurs d'un bâtiment.

Bille : grume coupée en trois parties (bille de pied, bille de hauteur, surbille)

Bois de bout : Bois vu sur le plan transversal de l'arbre obtenu par une section perpendiculaire à l'axe de celui-ci. Sur ce plan, les cernes de croissance sont visibles sous forme d'anneaux concentriques.

Bordure : pièce de bois ceinturant la terrasse.



Caillebotis : ou dalle un assemblage de lames terrasses pour former un élément indépendant, les dimensions standards sont souvent de 50 x 50 cm.

Cale : pièce en bois, plastique ou métal, permettant d'ajuster les niveaux.

Chanfrein : arête saillante abattue, plat étroit. Ebiser est un synonyme.

Chape : partie maçonnée recouvrant une dalle pour mise à niveau et finition.

Chevron : Pièce de charpente soutenue par des pannes, et qui supporte des liteaux, lambourdes ou voliges.

Classe de bois : évaluation de 1 à 5 de la résistance du bois vis à vis des champignons, larves, humidité et agressions diverses. 1 étant la plus résistante.

Classe d'emploi : il y a 5 classes d'emploi pour le bois de terrasse qui déterminent l'adaptation des bois à milieu du moins agressif (classe 1) au plus agressif (classe 5). La construction d'une terrasse en bois se fait pour la plupart du temps avec des bois de classe IV voire V, la classe d'emploi 3 est admise pour la conception de terrasse abritée et où le bois n'est pas en contact direct et permanent avec une source d'humidité.

Clip : fixation en métal ou en plastique qui sert à fixer les lames de terrasse sur leur champs afin de permettre une pose sans fixations apparentes.

Contrecollé : assemblage de pièces de bois par collage, pour augmenter l'épaisseur ou la largeur.

Contrefil : sens contraire au sens des fibres du bois. Sens contraire à la direction des fibres du bois. Il est possible que le contre-fil soit la caractéristique de certaines espèces d'arbre (Sapelli). La figuration rubanée est fréquente dans les bois tropicaux. Ce sont des couches superposées de fil incliné sur droit qui alternent avec des couches gauches. Il y a des déviations de fil : drapé, ondulé, etc.

Costière : muret support du relevé d'étanchéité en terrasse. - Cadre de charpente de toit recevant la fenêtre. - Parois latérales intérieures de cheminée, conduit fumée.

D.

Dalle : ou caillebotis un assemblage de lames terrasses pour former un élément indépendant, les dimensions standards sont souvent de 50 x 50 cm.

Débit des bois : suivant les essences, les emplois, et aussi les régions, certaines des épaisseurs sont connus sous des noms spéciaux. Les plus courants du plus au moins épais: feuillets, panneaux, planches, basting, plateau, bastings, chevrons, feuillets, frises, lambourdes, madriers, planches, poutres.

Débit sur dosse : débit consistant à scier une bille suivant des traits parallèles entre eux. La première tombee est dite dosse, la seconde, sur dosse, tandis les autres sont appelées feuillets, planches ou plateaux, selon leur épaisseur. Leurs dimensions normalisées sont les suivantes (en mm) : 13, 18, 27, 34, 41, 54, 65, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 150, 200.

Débit sur quartier : débit consistant à scier d'abord une bille dans le plan de deux diamètres perpendiculaires, puis à scier alternativement sur chacune de leurs deux faces les éléments obtenus. Ainsi, les cercles d'accroissement annuel sont approximativement d'équerre par rapport aux faces, ou inclinés au maximum à 45°, ce qui permet aux bois de ne pas se gauchir et de rester théoriquement plat lors du séchage.

Deck : ou decking origine anglaise du mot terrasse.

Délarder : couper dans le sens de la longueur du bois.

Déligner : couper dans le sens de la longueur du bois.

Dégriseur : produit permettant de raviver la couleur naturelle du bois, en éliminant l'aspect gris.

D.N. : diamètre nominal. Définition selon la norme EN 805: désignation numérique du diamètre d'un composant, laquelle est un nombre entier approximativement égal à la dimension réelle en millimètres. Ceci s'applique soit au diamètre intérieur (DN/ID) soit au diamètre extérieur (DN/OD).

Dosse : Dans le sciage des grumes, première ou dernière planche que l'on enlève et qui conserve son écorce.

Doucine : moulure composée d'une courbe concave suivie d'une courbe convexe qui donne un profil de vague. Si la courbe convexe est sous la courbe concave, il s'agit d'une doucine ou gueule droite ou encore talon renversé ; dans le cas contraire, il s'agit d'un talon ou d'une gueule renversée.

E.

Écartement entre les lames : le bois sujet à des retraits et gonflement en fonction des saisons et de l'humidité doit être posé avec un écartement suffisant, il est en moyenne de 5 mm. Cet écartement s'ajuste en fonction du taux d'humidité du bois au moment de la pose de s lames terrasses. En périphérie, l'écartement sera de 10 mm. En bout de lames elles peuvent être posées pratiquement en contact sauf dans la cas d'une crainte de bombage ou de dilatation longitudinale pour des bois très dense et dont la longueur de lame est importante. C'est une option qui peut être retenue en accord avec le poseur professionnel.

Édicule : édifice dans l'espace public moderne, abri de transport en commun, mobilier urbain de communication, édifice sanitaire.

Entraxe : distance qui sépare deux axes. Le calcul de l'entraxe dépend des dimensions de la lame terrasse : plus les lames vont être épaisses et larges plus l'entraxe va être important mais aussi la dureté et la stabilité du bois. Dans le cadre d'une pose de terrasse en bois exotique de classe IV l'entraxe entre les lambourdes est de 50 cm minimum.

Entrevous ou Hourdi : élément constitutif de plancher, corps creux avec congés latéraux pour support par poutrelles métal ou béton.

Exèdre : édicule de jardin, banquette semi-circulaire en pierre. - Niche ou recoin de salle à banquette pour conversation.

F.

Fabrique (de jardin) : petite construction, souvent à caractère romantique, édifiée dans un parc ou un jardin.

Filet : saillie en spirale d'une vis on parle de fond de filet notamment dans le diamètre de la vis en fond de filet.

Fixation dissimulé : c'est l'exemple des clips. Toutes fixation ne traversant par les lames de platelage de terrasse en bois nécessite une vigilance accrue sur le respect des règles de conception et de pose très précises. L'idéal sont les clips qui vont pouvoir «suivre» le différentiel entre les périodes sèches et humides où le bois se rétracte La fixation des lames peut se faire par dessous, nous nous rapprochons alors de la fabrication d'un caillebotis.

G.

Gerces : fentes à la surface des planches dues à un séchage trop rapide.

Goutte d'eau : petite moulure en quart-de-rond réalisée en sous-face d'un appui. Elle évite à l'eau de pénétrer par capillarité à l'intérieur.

Grain du bois : liaison plus ou moins dense des particules qui constituent la matière.

Grain-d'orge : petite cavité triangulaire ou demi circulaire pratiquée entre les moulures pour en dégager le profil.

Grume : tout le tronc ébranché et écimé

L.

Imputrescible : se dit des bois qui ne pourrissent pas. La classe Les bois imputrescible sont classe IV.

Inox A2 : acier inoxydable.

Inox A4 : acier inoxydable norme alimentaire. Meilleur en milieu marin.

L.

Lambourde : pièce de bois ou de fer qui soutient les bouts d'une solive, les lattes d'un plancher.

Lambris : tout panneau fait d'un assemblage de planches embrevées pour composer des portes, cloisons, revêtements de murs, etc.

Lame : planche de bois rabotée sur les 4 côtés, généralement profilée.

Lame composite : ce sont des lames terrasses de bois-polymères obtenus par extrusion, un procédé qui permet de former des matières plastiques en poussant la matière à se fluidifier à travers une filière. Selon les procédés les proportions des constituants du composite peuvent varier entre les fibres de bois et les différents polymères utilisés.

Lame d'air : espace libre de quelques cm entre deux parois parallèles.

Lamelé collé : poutres ou colonnes de grandes longueurs et très résistantes constituées de petites planches de bois collées ensemble. Celles-ci sont enduites de colles sur leurs deux faces les plus larges et assemblées ensemble au moyen de presses.

Lamello : languette de bois compressé d'une forme ovoïde. Leur surface est rugueuse pour faciliter l'adhérence de la colle. Ils se positionnent dans une rainure semi-circulaire réalisée avec une assembleuse-rainureuse ou une défonceuse équipée d'une fraise à rainer.

Languette : partie mâle en forme de petit tenon continu, usinée sur une pièce de bois et destinée à s'assembler dans une rainure. La languette peut comporter deux épaulements ou un seul ; dans ce dernier cas, il s'agit d'une languette bâtarde.

Latte : pièce bois longue et mince.

Loggia : balcon couvert en retrait de façade.

M.

Madrier : débit second des bois d'œuvre (surtout résineux, pins et sapins), sous forme d'avivés. Les sections usuelles sont 7,5 x 20,5 ou 22,5 cm, et 10,5 x 22,5 cm ; et, pour les bois d'importation, environ 8 x 25 cm (soit 3 x 9 pouces en mesure anglaise).

Médium : abréviation de MDF (Médium Density Fibreboard), soit le panneau de fibre de densité moyenne. Il se prête à beaucoup d'utilisations dans le travail du bois. Il est plus doux que le panneau fibre dur (isorel) ; mais plus compact que l'aggloméré. Il s'usine très bien avec une défonceuse laissant une surface nette. Lors de l'usinage, il produit une fine poussière qui nécessite des précautions spéciales. Fabriqué en épaisseur de 2 à 32mm. On ne doit utiliser que des outils au carbure.

Mettre les bois en leur raison : c'est disposer les pièces d'un assemblage sur le chantier, suivant la place qu'elles doivent occuper après le travail.

Mi-bois : enture destinée à assurer deux pièces de bois perpendiculaires entre elles ou placée dans le prolongement une de l'autre. Entaille à mi-bois, assemblage de deux pièces entaillées par moitié et placées dans un même plan.

O.

Onglet : angle de 45°, formé par la coupe d'un arasement.

P.

Panneau : planche plane insérée dans un cadre, ou affleurant la face avant du cadre lui-même. Il s'agit habituellement de portes à panneaux ou de mobilier.

Pare-éclats : morceau de bois placé derrière un outil pour empêcher que le bois coupé n'éclate.

Parement : face de référence, à partir de laquelle les mesures et les traçages sont réalisés. Elle est habituellement choisie pour mettre en valeur le fil du bois.

Passe : passage d'un outil sur la pièce à usiner.

Pierre à huile : pierre lubrifiée à l'huile pour affûter les tranchants des outils.

Pige : latte rigide servant à reporter les mesures d'une pièce à l'autre.

Placage : mince feuille de bois d'épaisseur 6/10, 9/10, ou 12/10, destinée à être plaquée sur un support stable.

Planche : désigne la partie plate inférieure de la lame d'un ciseau à bois.

Plate-bande : surtout pratiqué autour d'un panneau afin que celui-ci puisse pénétrer dans une rainure tout en lui donnant un effet décoratif.

Plat-joint : jointure par simple juxtaposition des chants de deux pièces de bois par collage.

Porte à panneaux : porte traditionnelle dont la structure est composée de montants et de traverses qui accueillent des panneaux décoratifs.

Profil : section d'une moulure, qui détermine sa forme et sa taille.

Q.

Quart-de-rond : moulure correspondant à un quart de cercle avec carré.

Queue-d'aronde : assemblage dans lequel une partie (le tenon), taillé en biseau comme une queue d'hirondelle, vient s'insérer dans une mortaise d'une forme adaptée. Ce type d'assemblage peut résister à une forte traction. C'est un assemblage solide souvent utilisé pour les tiroirs et autres bâtis ou caissons.

Queue droite : assemblage traditionnel, plus simple que la queue-d'aronde.

R.

Racloir : outil de finition, lame d'acier de 7 à 10/10 d'épaisseur.

Rainure : entaille rectangulaire creusée dans un morceau de bois, destiné le plus fréquemment à recevoir une languette, un lamello ou un panneau. En menuiserie traditionnelle, elles se font au bouvet, au rabot à rainurer, à la toupie ou à la défonceuse. On utilise alors une fraise à rainer. Lorsqu'une rainure est réalisée le long d'un angle, on parle alors d'une feuillure.

Râpe : sert à dégrossir le bois (sorte de lime à gros grains).

Réglet : petite règle graduée.

S.

Scie à chantourner : scie motorisée, qui travaille avec un mouvement alternatif, peut découper des angles très serrés. Elle est très utile pour réaliser des gabarits. Son avantage est de laisser les deux mains libres pour déplacer la pièce.

Scie sauteuse : scie électrique utilisée pour découper des profils courbes ou irréguliers. Elle est parfaitement adaptée à la réalisation de gabarits. Grâce à la grande diversité de lames disponibles, elle peut découper de nombreux matériaux différents.

Scotie : moulure concave qui peut être constituée de deux arcs de cercle. Elle peut aussi être elliptique.

Serre-joint : outil destiné à serrer ensemble et maintenir des pièces de bois pendant la phase d'assemblage.

Servante : tréteau réglable en hauteur destiné à recevoir les pièces de bois en sortie de machine.

T.

Tanin : produit colorant contenu dans la sève de certains arbres (chêne, châtaigner, noyer).

Tarabiscot : outil en deux parties, serrées par deux écrous, avec au milieu des fers profilés destinés à réaliser des moulures (actuellement remplacés par la défonceuse moderne).

Tenon : extrémité d'une pièce de bois, taillée de telle sorte qu'elle pénètre dans une mortaise.

Tore : moulure convexe d'une section sensiblement semi-circulaire, habituellement utilisée comme moulure pour les plinthes ou les encadrements.

Torsade : modèle de spirale décorative, traditionnellement réalisée à la main alors que la pièce est maintenue dans un tour à bois. La torsade peut être facilement réalisée avec la défonceuse montée sur un tour ou sur un tour défonceuse.

Tourillon : cheville cylindrique en bois utilisée pour assembler ou renforcer des assemblages collés ou non.

Traverse : pièce de bois horizontale d'une porte ou d'une chaise, souvent rainurée ou feuillurée pour accueillir le bord d'un panneau massif.

Tronçonner : couper le bois perpendiculairement à son fil.

Trous oblongs : trous allongés pratiqués dans des panneaux ou des pièces de menuiserie pour faciliter le passage de l'air, de la chaleur, ou de l'humidité ; on dira alors des ouïes. Il peut aussi s'agir de trous destinés à permettre des réglages, par exemple dans des guides de défonceuse ou autres équipements.

Trusquin : outil servant à tracer les lignes parallèles.

U.

Usinage : opération permettant, à partir d'un bois brut, d'obtenir une pièce à la forme et aux dimensions souhaitées.

V.

Valet : pièce de métal servant à maintenir sur l'établi la pièce que l'on travaille.

Varlope : rabot de grande longueur, muni d'une poignée pour faciliter la poussée. Sert à dresser une planche.

Veinage : dessin produit par le fil du bois sur sa surface. Dans certains cas, il est renforcé par la réflexion de la lumière.

Vif : assemblage dans lequel une pièce de bois pénètre dans une autre sans être taillée.

Vive arête : quand une pièce de bois est bien dressée, qu'il n'y a plus d'aubier, on dit qu'elle est à vive arête.